

Pollution de l'air: émissions des véhicules à moteur, systèmes de diagnostic embarqués OBD (modif. directive 70/220/CEE)

2000/0040(COD) - 13/12/2000 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a approuvé la position commune. L'acte est de ce fait réputé arrêté, conformément à la position commune.